« LOL : qui rit, sort! » : Amazon répond à l'attaque de Blanche Gardin



Article rédigé par Le Figaro, le 24 avril 2023

Source [Le Figaro] : Suite aux allégations de la comédienne concernant l'émission humoristique diffusée sur Prime Video, la firme américaine a décidé de nier, en partie, par communiqué interposé.

L'heure de la contre-attaque a sonné. Jeudi 20 avril, la comédienne <u>Blanche Gardin</u> a dénoncé sur son compte Facebook, les agissements de la firme fondée par Jeff Bezos. Au-delà des valeurs d'Amazon, ce sont les salaires touchés par les participants à l'émission «LOL, qui rit, sort!» qui a interrogé l'humoriste. À tel point qu'elle a affirmé <u>ne pas participer</u> à la prochaine saison et, donc, refuser les «200.000 euros pour une journée de travail». Elle a également affirmé que cette somme était perçue par les participants, quelle que soit l'issue du jeu, «quand l'association caritative de mon choix remporterait, elle, 50.000 euros, c'est-à-dire quatre fois moins, et encore, seulement si je gagne».

«Des commentaires faux»

Face à ces allégations, le géant du Web membre des GAFAM n'est pas resté silencieux et a décidé de rétorquer. «La déclaration de Madame Blanche Gardin publiée sur les réseaux sociaux contient des commentaires faux et inexacts à propos d'Amazon», affirme le porte-parole d'Amazon. Il poursuit en avançant que l'entreprise efforce de «gagner la confiance de nos clients en France en contribuant au dynamisme des territoires, en offrant un service d'excellente qualité, une offre large de produits et des prix bas, et ce malgré l'augmentation du coût de la vie.» La firme présente également ses objectifs concernant l'écologie. «Nous avons pris un engagement ambitieux dans le cadre de la lutte contre le changement climatique avec The Climate Pledge, pour atteindre la neutralité carbone dès 2040».

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici